

lecteur en éveil, il ne lui laisse pas le loisir de respirer. Lamartine, au contraire, non seulement lui en laisse le loisir, mais il lui en impose le besoin ; ample, lent et copieux, la douceur chez lui s'affadit dans la mollesse, la profondeur fatigue par son étalage, et la grâce par sa continuité. Ces belles choses forcent peut-être l'admiration, elles ne la surprennent jamais.

Cependant le poète, toujours diplomate et toujours fêté, successivement secrétaire d'ambassade à Naples, chargé d'affaires à Londres, puis à Florence sur sa demande, prenant ses vacances à Saint-Point, en Saône-et-Loire, ne fit que des apparitions à Paris, de 1823 à 1830. Je viens d'apprécier les deux seules œuvres de quelque importance qu'il publia dans cet intervalle, car je ne compte pas les épîtres, compliments ou réponses qu'il prodiguait dès lors et qu'il prodigua de plus en plus à tout venant, quelquefois avec un excès d'éloges ridicule, toujours avec une bienveillance banale. *Le Chant du Sacre*, qu'il composa en 1825, pour la couronnement de Charles X, ne mérite d'être signalé que comme un indice de ses opinions politiques à ce moment. Toutefois, la muse que nous avons vue boudeuse au lendemain du triomphe, se radoucissait tout bas ; le poète ne publiait rien, mais il produisait, il produisait même beaucoup, et, lorsque les quatre livres des *Harmonies poétiques et religieuses* parurent au printemps de 1830, au moment de la réception de Lamartine à l'Académie, on allait être tenté de trouver qu'il y en avait trop.

Dans cette nouvelle œuvre, Lamartine a paru à quelques-uns se rapprocher de la doctrine chrétienne. Son âme, en effet, s'y répand parfois en de véritables prières, et l'*Hymne au Christ* n'est point tout à fait un mensonge. Il ne faudrait pourtant pas trop s'y fier ; ces *Harmonies*, bien